

De chacun selon ses forces
A chacun selon ses besoins.

DES VILLES ET DES CAMPAGNES

Organe de la Fédération Ouvrière Socialiste de la Côte-d'Or
PARAISANT TOUS LES JOURS

La Terre au Paysan
La Machine à Vapeur

RÉDACTION ADMINISTRATION
DIJON - Place du 1^{er} Mai, 5 - DIJON

10 CENTIMES
LE NUMÉRO

ABONNEMENTS
Un an, 5 fr. — Six mois, 3 fr. 50., payables au bureau du journal.
Les frais en sus pour recouvrement par la poste.
L'abonnement est payable d'avance et se continue jusqu'au refus du journal.
ANNONCES
La Ligne, 25 cent. En réclame, 40 cent. Les annonces commerciales
sont traitées de gré à gré.

On s'abonne sans Frais dans tous les bureaux de postes

LES CONGRÉGATIONS

Les discussions passionnées qui se sont élevées autour du vote de la loi sur les associations, le vote même de cette loi ne m'ont pas autrement enthousiasmé. Je ne voyais pas bien où l'on voulait aboutir avec cette distinction subtile entre certaines congrégations très susceptibles d'être autorisées et d'autres auxquelles l'autorisation ne serait pas accordée.

Moines blancs, gris ou noirs, ne me disent rien qui vaille; ce sont des parasites dangereux — aussi parasites et aussi dangereux les uns que les autres — contre lesquels la société a, selon moi, le devoir de prendre toutes les mesures de défense et de préservation.

Ce n'était sans doute pas l'opinion des auteurs du projet de loi. Effrayés d'une part par le développement exagéré des congrégations et, d'autre part, choqués par la situation illégale de ces mêmes congrégations, ils ont voulu, par cette loi, leur donner une existence légale tout en limitant le nombre à un chiffre raisonnable (?).

Mais ils avaient compté sans leurs hôtes.

La difficulté n'était pas de voter la loi, c'était de l'appliquer. Waldeck-Rousseau l'a très bien compris, et il a très prudemment et très habilement passé la main à Combes; c'est pour cela, sans doute, qu'on le considère comme un grand homme d'Etat.

Donc, M. Combes a voulu faire appliquer la loi qu'avait fait voter M. Waldeck; et tout de suite on s'est aperçu que ça n'allait pas tout seul, comme si, naïvement, on avait pu croire un seul instant que les congrégations allaient ainsi se dissoudre bénévolement au gré du gouvernement.

La résistance a été organisée; il a fallu employer la gendarmerie, la troupe; la chouannerie a retrouvé des chefs et des soldats; il est vrai qu'à court d'armes et de munitions, elle a dû employer des projectiles d'un nouveau genre, plus odorants que dangereux, mais toujours est-il que le commencement d'application de la loi a rencontré, sinon une sérieuse, tout au moins une bruyante résistance.

Et voici que déjà le *Petit Parisien*, organe de M. Dupuy, ancien ministre et collaborateur de M. Waldeck-Rousseau, demande que le gouvernement « examine avec promptitude et avec bienveillance les demandes d'autorisation en s'inspirant des vœux des populations, qui viennent de les exprimer d'une façon si nette », en d'autres termes, que le gouvernement accorde d'autant plus facilement l'autorisation qu'il aura rencontré plus de résistance dans l'exécution de la loi.

Qu'on remarque bien que nous ne sommes encore qu'à la préface, aux mesures préliminaires qui doivent précéder l'application de la loi.

Les décrets Combes ne visaient que 2 500 établissements qui auraient refusé de demander l'autorisation ou qui, ayant demandé, auraient jugé bon, par le conseil des politiciens cléricaux, de retirer leur demande.

Mais il reste à examiner 13.000 demandes d'autorisation. Il y a bien

quelques chances pour qu'elles ne soient pas toutes acceptées.

Croit-on que lorsque l'autorisation aura été refusée à une congrégation ou à un établissement congréganiste, les moines de cette congrégation ou les nonnes de cet établissement s'en iront comme cela, gentiment, en secouant la poussière de leurs souliers, chercher du travail ailleurs ?

Ce serait bien mal les connaître.

Evidemment, la petite comédie recommencera; il faudra les expulser de force, *manu militari*, et nous assisterons aux mêmes manifestations, plus ou moins spontanées et plus ou moins bien montées.

Nous avons du pain sur la planche.

Les Chambres, à la rentrée, auront à statuer sur plus de 400 projets de loi; le Conseil d'Etat sur 13 000 demandes. Pour peu que les députés défenseurs des congrégations veuillent faire durer le plaisir, et ils n'y manqueront pas, pour peu que le Conseil d'Etat veuille examiner sérieusement une dizaine de demandes par jour, à raison de deux jours par semaine, nous atteindrons facilement les élections législatives de 1906.

Et pendant ce temps, les jours aux auront de la copie, les révérends père riront dans leur barbe, les financiers s'enrichiront de plus en plus et le peuple de France restera, comme par le passé, le peuple le plus spirituel du monde.

BOUHEY-ALEX.

ENSUITE ??

Malgré quelques apparences encourageantes, je ne puis m'empêcher de douter du résultat. Je m'efforce de me dire qu'en toute chose il faut un commencement, et je ne parviens pas à atténuer mon scepticisme, précisément parce que, après trente-deux ans d'un régime étiqueté républicain, nous en sommes encore au commencement. Nous en sommes encore à chercher le moyen d'établir cette république, prématurément annoncée, et qui n'est possible et ne peut être effective que si elle parvient à se mettre à l'abri de la contrainte cléricale qui agit visiblement sur l'esprit de la plus grande partie du personnel qui la représente.

Ce qui se passe à propos de cette petite formalité sans importance que l'on impose aux congrégations, fait voir à tous ceux qui veulent regarder, qu'il n'y a pas à aller par quatre chemins si l'on veut atteindre le véritable but.

Des mesures révolutionnairement radicales s'imposent, si l'on veut paralyser l'action néfaste de l'engance cléricale qui aliène les populations et les rend stupides et naïves.

Dans chaque village, ou tout au moins dans chaque chef-lieu de canton, pourquoi ne voit-on pas un établissement charitable pour recueillir et soigner les indigents, les vieillards pauvres ou sans famille, céderait un digne pendant à l'Eglise, qui se contente de promettre ce qu'elle ne peut donner. Quels beaux établissements philanthropiques on pourrait édifier avec tout l'argent qu'elle encaisse, qui lui vient par toutes les voies qu'elle a si adroitement préparées dans un temps où personne ne pouvait la contredire.

Après tout, que signifie cette autorisation que les congrégations doivent demander ? Cela semble signifier que l'on n'a pas l'intention de défoncer le sol pour arracher les pernicieuses racines qui l'envahissent.

Après le coup de sabre que l'on vient de donner dans l'eau, que va-t-on faire ? Les congrégations vont se retrouver au grand complet, tout comme les moqueries diverses, et le tout fonctionnera au mieux des intérêts de la Sainte-Famille et avec l'estampille de la République à laquelle tout ce monde continuera à nuire, pour n'en pas perdre

l'habitude. Voilà actuellement ce qui apparaît de plus clair. A la vérité, nous avons la suppression de ce qui reste de la loi Falloux, en perspective. Ce n'est pas copieux, mais cela compte tout de même pour quelque chose, quand on n'a que très peu à espérer.

Ensuite ??
On rassemblera peut-être encore quelques matières inoffensives, un beau masque quelconque, qui sera bien bouché, bien étiqueté, que l'on nous présentera comme remède souverain. Mais le public n'y croira plus tant qu'il ne verra pas venir les grands remèdes qui, seuls, peuvent combattre les grands maux qui nous minent et qui d'une seule plaie irradient.

F. T.

CEUX QUI S'ÉVADENT

Depuis quelques années, la quantité de prêtres qui se retirent de l'Eglise catholique, écartés de leur besogne malaisante, est considérable.

M. Auzanne, curé de Chevennes, vicaire de Saint-Richaumont, a adressé, le 9 août dernier, à M. l'évêque de Soissons, une lettre de démission dont voici les principaux passages :

Vous vous placez entre l'homme et la divinité pour exploiter l'un et caricaturer l'autre. Votre théologie est l'opposé de l'Evangile, votre morale une hypocrisie, votre liturgie une comédie.

Vous n'avez, en somme, qu'un dogme qui résume tous les autres : la domination de la société civile par le clergé, l'exploitation du petit clergé par le haut clergé, l'accaparement des biens de ce monde, en promettant aux autres les biens de l'autre vie.

Aujourd'hui, vous criez à la persécution, parce que vous ne pouvez plus brûler ceux qui ne veulent pas se soumettre à votre empire. Vous criez : Vive la liberté ! vous qui avez inventé le Syllabus, qui condamnez toutes les libertés modernes.

Je ne trouve que mensonge et hypocrisie dans le sanctuaire, exploitation dans les sacristies, avarice et immoralité dans les couvents. Voilà pourquoi, fidèle à ma conscience, et devant de trop criantes injustices, je n'exorciserai plus le ministère et vous prie d'accepter ma démission de prêtre.

M. Auzanne suit l'exemple des Harret, des Duhamel et autres, qui se sont retirés de l'Eglise catholique hypocrite et vénales. Il n'y restera bientôt plus que les criminels et les imbéciles, les criminels, qui, ne croyant pas à toutes les absurdités qu'ils enseignent, acceptent la situation de gaieté de cœur et n'en continuent pas moins à fausser l'esprit des faibles et des ignorants; les imbéciles, qui acceptent sans discussion les dogmes absurdes qu'on leur a enseignés.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Nancy. — A Nancy, citadelle du nationalisme, l'on voit encore sur les murs des affiches, débris de la dernière campagne électorale, dans lesquelles le *Grand Occident*, *rite antijuis*, patronne les candidats.

Pourtant, quand on interroge les monuments, les collections et les souvenirs historiques de la ville, ce n'est pas la marque de l'attachement intime à la France, ni celle de la haine profonde contre l'Allemagne ou contre l'Angleterre — car, par un miracle singulier, à deux pas de la frontière germanique, c'est contre l'Angleterre lointaine que le nationalisme est dirigé — que l'on y peut étudier. Ce qui domine, dans les pierres et dans les choses nancéennes, c'est le particularisme local, c'est l'amour pour cette petite patrie qu'est la Lorraine, patrie, qui, absorbée dans une plus grande, entend conserver son unité et son originalité.

Sur les places, dans les promenades, vous voyez les statues de Stanislas Leszinski, polonais qu'un caprice de la politique européenne fit duc de Lorraine, et qui, se naturalisa, en quelque sorte, par les efforts qu'il fit pour embellir sa capitale, de Claude Gellée, peintre

lorrain, de Callot, graveur lorrain, de Héré, architecte lorrain. La place Stanislas, une des plus belles, sinon la plus belle de France, a été décorée par un artiste lorrain, Jean Lamour, de griffes en fer forgé, d'un travail incomparable. Etabli dans l'ancien palais des ducs de Lorraine, le musée lorrain rassemble les documents figurés qui établissent la tradition de la vitalité lorraine.

Aujourd'hui, Nancy offre un exemple presque unique en France, d'une ville dont le mouvement artistique, très intense, ne prend pas le mot d'ordre à Paris. Ses maîtres verriers et ses fabricants de meubles, les Gallé, les Daum, les Majorelle, ne s'inclinent pas devant le caprice de la mode parisienne; ils la dominent, au contraire, s'imposent à Paris, comme dans toute la France, comme dans bien des pays d'Europe. Dans un des plus beaux magasins de Francfort-sur-le-Mein, on peut voir en une place d'honneur, des verreries de Gallé.

On dit aussi que, d'une façon générale, les nancéens sont très fiers de leurs hommes, de ceux qui sont nés dans leurs murs, qui ont été formés chez eux ou par eux. Ils n'aiment guère, dans les administrations, dans l'Université, qu'on leur envoie des étrangers, c'est-à-dire, des gens qui ont grandi loin des rives de la Meurthe.

Ainsi, malgré la fièvre qui, ces jours-ci, bat son plein et fait de Nancy la ville préférée des Mercier et des Le-maitre, ce pays lorrain évoque surtout l'idée du fédéralisme et, dans le moment même où il donne à son patriotisme exalté et pervers les formules les plus fausses et les plus étroites, il prêche, sans s'en douter, pour le vrai patriotisme de demain : l'amour du groupement naturel et historique lié à un attachement pour d'autres patries plus amples.

D'ailleurs, le réveil se prépare et, déjà, l'université populaire de Nancy réagit avec méthode, progressivement, contre l'intoxication nationaliste. Cette université populaire, j'y ai passé une soirée, et ce n'est pas sans éprouver un sentiment d'envie et sans en souhaiter à Dijon une semblable.

Un industriel nancéen, le citoyen Keller, — il a le droit d'être nommé, — a fait construire, pour l'université populaire, un véritable palais. La grande salle de réunions peut donner asile à des centaines d'auditeurs. Construite avec simplicité, mais non pas sans art, ni sans hardiesse, elle répond parfaitement à la destination pour laquelle elle a été conçue. Une bibliothèque, une buvette de tempérance, des dépendances diverses, complètent ce temple de l'émancipation intellectuelle.

L'U. P. de Nancy compte plus de treize cents adhérents qui paient une cotisation minima de trois francs; mais les conférences sont ouvertes à tout venant et j'ai vu qu'elles étaient très suivies.

C'est de là, sans aucun doute, que viendra le remède.

En Alsace. — A Deutsch-Avrilcourt, je passe la frontière et l'absurdité des limites imaginées par les hommes m'apparaît saisissante. Une mer marque une frontière, encore la franchit-on, et des navires, chaque jour plus rapides, en unissent les rives; une montagne est aussi une barrière, encore peut-on la percer par des tunnels et établir, à travers le Gothard, l'Arberg ou le Simplon, des relations que la nature paraissait avoir interdites.

L'homme, dont le génie est capable d'associer ce qui, de soi-même, paraissait disjoint et qui, d'une énergie consciente ou inconsciente, crée l'internationalisme des relations humaines, établit un poteau dans une plaine et s'écrie : là finit l'Allemagne, là, la France commence !

Les collines n'ont, cependant, pas changé de caractère, ce sont les mêmes croupes ondulées à l'infini qui se succèdent, bornant l'horizon étroit. Les hommes vivent parmi la même nature, ils ont les mêmes occupations et se livrent d'une manière semblable aux mêmes travaux. Ils appartiennent à la même race. A quelques générations en arrière, ils ont, peut-être, les mêmes parents; mais il a plu au prince de Bismarck de sceller dans le sang l'unité germanique, il y a eu, en France, un despoles imbécile, incapable de diriger ce pays qu'il avait volé; voilà pourquoi le paysan de Deutsch-Avrilcourt est allemand et celui d'Ingeny-Avrilcourt, français.

Strasbourg. — Un homme de ma génération ne franchira jamais sans émotion la frontière de l'Est; il ne verra jamais sans un serrement de cœur, la statue de Kléber dans Strasbourg allemande. Ce sentiment nous a été infusé, dès notre enfance, et n'en déplaise aux nationalistes, dusse-je attenter au monopole de patriotisme qu'ils s'attribuent, comme socialiste, et, peut-être, parce que socialiste, j'entends conserver ce sentiment en l'épurant.

J'ai été élevé par des hommes qui, n'ayant pas pu défendre l'Alsace et la Lorraine, nous chargeaient de la reprendre un jour.

J'appartiens à la génération de la revanche. Mes maîtres nous préparaient à l'éventualité d'une guerre nouvelle; ils nous la faisaient espérer et désirer. Le vertige était si fort que nos mères mêmes n'osaient avouer l'horreur que leur inspirait une perspective si barbare, et semblaient se résigner au sacrifice que le devoir paraissait leur imposer.

Pour moi, j'ai cru, pendant longtemps, que ma vie ne m'appartenait pas et j'ai attendu, de longues années, le signal qui n'est pas venu et que j'ai, plusieurs fois, désiré.

Aujourd'hui, je me suis dégagé de toutes les idées, de toutes les impressions que l'on m'avait imposées; je ne désire plus reprendre l'Alsace par le sang, parce que j'ai pris horreur du sang. Je ne veux pas de nouvelles guerres, parce que je trouve toutes les guerres exécrables; mais, si le sentiment de l'injure faite à la France impériale est devenu moins fort, si je n'éprouve pas le désir de me venger, c'est-à-dire, de répondre au mal par le mal, je n'ai pas renoncé à aimer mes frères d'Alsace, parce que, comme socialiste, j'ai acquis un sentiment plus complet du droit imprescriptible des nationalités.

Je crois aujourd'hui que les peuples ont le droit d'être libres, de conserver les groupements qu'ils ont librement adoptés; j'escompte le jour où ils s'aimeront tous et se fonderont dans une fraternité unique, mais, avant ce jour, je refuse à qui que ce soit, même à la France, le droit de les opprimer.

L'histoire est, d'ailleurs, avec moi. Elle me montre, partout, l'impuissance de la conquête brutale. Elle me montre la Pologne, pendant son existence à vivre, après plus d'un siècle, malgré le joug des Allemands, des Autrichiens et des Russes. Elle me fait voir les Danois assujettis en 1864, par

Triotisme danois.
Ces peuples opprimés auront, j'en suis sûr, leur heure. Ils recouvreront...

...C'est un préjugé de vouloir qu'ils voient, dans leurs vainqueurs, des ogres ou des croquemittains. En réalité, le peuple allemand très prolifique, ne possède pas de vertus ethnographiques de premier ordre. Loin de s'assimiler ceux parmi lesquels il vit, il se laisse absorber par eux. Aux Etats-Unis, les allemands disparaissent à peu, dans l'élément britannique; en Pologne, ils reculent devant les Slaves. En Alsace, malgré la dévotion au patriotisme ardent et, peut-être, mal dirigé, a dicté après la guerre, ils ne sont pas chez eux.

Loin de perdre, la langue française gagne, chaque jour, et depuis que l'Empire a supprimé la dictature et renoncé à l'oppression officielle, depuis qu'on est moins surveillé, le français s'étend ou reparait partout. J'avais visité Strasbourg, il y a quatre ans; il ne me semblait entendre que des conversations allemandes; la différence, cette fois-ci, m'est appa- rue très sensible et j'ai croisé à chaque pas des groupes qui parlaient français.

PENSÉE

L'armée moderne est un corps séparé du grand corps de la nation, et qui semble le corps d'un enfant, tant il marche en arrière par l'intelligence et tant il lui est défendu de grandir. L'armée moderne, si elle cesse d'être en guerre, devient une sorte de gardarmie; elle se sent comme honteuse d'elle-même et ne sait ni ce qu'elle fait, ni ce qu'elle est; elle se demande sans cesse si elle est esclave ou reine de l'Etat; ce corps cherche partout son âme et ne la trouve pas!

Alfred De Vigny.

LETTRE FAMILIÈRE

à M. le Préfet MICHEL.
« Monsieur le Préfet,
« Vous êtes, de par vos fonctions, seigneur de la République. Grâce à vos vastes connaissances, à vos merveilleux talents d'équilibriste, à vos relations aussi nombreuses qu'honorables (je ne parle pas, bien entendu, de la cousine Humbert qui, depuis l'affaire du coffre-fort, n'est plus votre parente), vous avez brûlé sans brûler les étapes subalternes. Vous êtes le premier chasseur du gouvernement républicain, et très décoré. Vous êtes le premier à vous en vanter.
« Consolez-vous, Monsieur, d'autres que vous en sont stupéfaits. Qu'un cantonnier dépensant par jour dix heures sur les routes, à la pluie, au vent ou sous un ciel de feu, obtienne, après trente années de ce dur labeur, une médaille en laur blanc, pour commémorer l'enfer de sa vie; l'incurable vanité humaine trouverait là une excuse. Mais que vous, Monsieur le Préfet, vous soyez commandeur de la Légion d'honneur, voilà qui surpasse les imaginations les plus extravagantes.
« Quels sont donc vos états de service? En quoi avez-vous fait aimer la République? Quels fonctionnaires dévoués avez-vous jamais récompensés? Quels actes de votre attachement aux institutions républicaines avez-vous donnés à la République?
« A toutes ces questions, vous ne pouvez que rester muet. Et c'est, peut-être, pour avoir toujours observé cette attitude intéressée, d'une méthode si simple qu'elle en ferait rougir un bébé, que vous, Monsieur le Préfet, vous êtes devenu un homme si célèbre.
« A l'approche des élections, vous faites porter ailleurs vos deux yeux. Vous sentant menacé par un long passé équivoque, vous êtes intéressés à votre sort compromis. Les grands bonnets de la politique, bourgeois, M. Combes ne peut se soucier que médiocrement de leur démarche. Il faut aller à l'étranger. On va à l'étranger les larmes, on n'y va pas le visage de votre visage, on n'y va pas le visage de votre visage, on n'y va pas le visage de votre visage... »

On se serait cru à l'Académie française. Le récipiendaire, sous la forme du nouveau procureur général, faisait l'éloge de son prédécesseur, le procureur général Cuhisset qui devait lui succéder.

LOCALE

Adresse au Gouvernement
Dans la séance du mercredi 20 août, M. Charles a déposé l'adresse suivante qui a ensuite été votée à main levée à une très grande majorité.
« Dans sa séance du 27 août 1901, le Conseil général adressait ses félicitations à Monsieur le Président de la République et au gouvernement présidé par M. Waldeck-Rousseau, à l'occasion de la promulgation de la loi relative au contrat d'association.
« Les sous-signés tiennent aujourd'hui à féliciter le gouvernement actuel, de la fermeté qu'il apporte à appliquer et à faire respecter la loi.
Elle est signée de MM. Charles, Mousson, Bouhey-Alex, Gagay, Miteau, Guillemin, Bourget, Terrasson, Petit, Piot, Tending, Rey, Perrin, Galliot, Vollet, Berthaut Missat, Lécenaute, Tainturier, Paris, Ricard, Messner, Chauvejol.
M. Nourissat avait auparavant demandé la question préalable sur cette adresse. Mise aux voix, la question préalable a été repoussée à l'unanimité moins MM. Monteno, Gaffarel, Nourissat, Benoit et Bassot.

Hommage du

Aimé Bogaerts, notre vaillant camarade socialiste et libre-penseur belge, zélé de cette doctrine et de cette bonté paternelles qui lui sont propres, qui accompagnent dans leur petit voyage international, les enfants du peuple du Vooruit de Gand, est bien digne de la réception que lui firent, le 14 août, les groupes de la Libre-Pensée et socialistes de Dijon.

Homme de talent, bon, juste et doux, travailleur infatigable, qu'aucun échec dans la lutte pour l'émancipation et le bonheur du peuple ne peut lasser, nous l'admirons tous, camarades de Dijon, l'éclatant témoignage de notre profonde sympathie.
Le temps trop court qui nous a été donné de le voir parmi nous, nous a prouvé ce qu'est cet homme de cœur et de bien qui est d'ambition que celle du devoir accompli.

« Avant eu l'honneur de le recevoir à ma table, j'ai pu apprécier sa modestie, la modestie de son langage et la profondeur de ses idées; c'est un excellent orateur, excellent partisan de la coopération, sous toutes les formes et à l'occasion de nos réunions, rassemblant toutes les énergies capables de lui offrir le titre de devise « Vooruit ». En avant, c'est de ceux qui contribuent le plus au développement de l'œuvre colossale de cette institution éminemment sociale dite qu'est le « Vooruit » de Gand.
« Ses vastes connaissances, son caractère du Parti ouvrier socialiste, son dévouement à la coopération, son dévouement à la République, les salles des fêtes, les salles politiques où se tiennent les assises du parti, les cercles d'études, les bibliothèques, etc. sont tous à la maison d'éducation des enfants du peuple de Vooruit.
« Le soir, à l'heure où, pour moi, ont donné ces nobles petits cœurs, où l'on sentait passer un souffle de l'art futur, nous a permis de pouvoir apprécier la valeur de ces institutions, pleinement laïques et rationnelles desquelles est exclue la morale bourgeoise, résultat de préjugés d'un chauvinisme étroit et masqué.
« Cette soirée, couverte par les applaudissements unanimes, où ne cessa de résonner le plus pur fraternité, laissera un souvenir impérissable parmi nous. Avec des éducateurs comme le citoyen Bogaerts, trop peu nombreux, hélas! nous pourrions envisager l'avenir avec sérénité.
« Que l'on se rappelle que dans ce bel hommage à l'issue de cette magni-

tion future, la vraie, nous devons la faire tous les jours dans les cerveaux de nos chers enfants et non dans la rue. Il n'y a qu'une façon de vaincre ennemi, c'est de nous instruire, de nous élever, de nous améliorer, de nous désintéresser et de nous consacrer à nos camarades et à notre pays. Bogart en est un exemple dans son parti.

Robins

On se serait cru à l'Académie française. Le récipiendaire, sous la forme du nouveau procureur général, faisait l'éloge de son prédécesseur, le procureur général Cuhisset qui devait lui succéder.

« Quant au nouveau, c'est un silence. Il travaille sans bruit. Jamais, dit-il, la presse, qu'il appelle la sentinelle ombrageuse, n'a pu trouver, un prétexte, un fait, un incident, pour exercer à son égard son sacerdoce. C'est très flatteur. Il lui dit encore que c'est un nomade qui a couru partout, du nord au midi, comme les miss dominici de Charlemagne. Mais il admire néanmoins son charme et la distinction de sa personne. Il est pourtant quelque chose de plus beau encore, c'est le ressort, ce diable de ressort de Dijon, qui est un des plus beaux de France. Tout le monde est émerveillé.
« Le nouveau répond. Il quitte — lui aussi — le grand ressort de Paris. On l'a passé quinze années de sa vie. Ce n'est donc pas un Juif-Errant. D'ailleurs, ajoute-t-il, par la plus heureuse des fortunes, justifiée par ses éclatants services, M. Cuhisset a pu faire toute sa carrière dans le ressort qui l'a vu naître. Si lui aussi avait eu une vie aussi marquée, il n'aurait pas fait son tour de France. Il a fait, dans ses voyages, une ample provision de pommes. Le premier a une incroyable richesse de dons naturels; c'est aussi un beau garçon. C'est un juriste et un littérateur. Il a fait des livres d'opéra qui ont eu beaucoup de succès. Tous les chasseurs s'attachent à la lièvre. Il a écrit une préface d'un fameux livre de l'ami Blandin, indiquant la manière de détruire les chouettes.
« Il ne demande qu'à marcher de concert avec un tel maître. Tous les deux s'occuperont du fameux ressort pour qu'il ne se dérange pas.

Un témoin.

« Où sont les Dossiers? M. le préfet Michel pourrait le nous dire s'il a fait venir, en leur temps, M. Combes, les dossiers des « frères fictionnaires qui sont entrés dans la lutte politique durant les dernières élections. Il ne s'agit plus du coffre-fort de l'ami Humbert, ni du lapin de M. le Président Cuhisset-Carnot. Il s'agit des dossiers de M. la Préfet. A-t-il envoyé les dossiers?
« Si M. la Préfet a été soustrait, comme il le semble bien, à son devoir de fonctionnaire, il n'est pas excusable. Il ne mériterait plus la bienveillance de M. Magnin; il a fait cause commune avec les ennemis de la République; il a trahi le gouvernement; il est le représentant dans notre département d'un parti qui a encouragé la révolution.
« Dans le cas où M. la Préfet aurait égaré lesdits dossiers, nous le priions de fouiller, dans son panier à gâteaux, les portefeuilles bien et trouver. En tout cas, que M. le préfet Michel nous répond; sinon, nous nous adresserons ailleurs ».

l'Empereur Magnin, en prenant le fauteuil de la présidence du Conseil général, s'est contenté de faire l'éloge de M. la Préfet et de dire que...

« Mais où nous avons pu nous rendre compte du degré d'instruction morale de ces enfants, c'est pendant la charmante soirée qu'ils nous ont fait passer à l'Alcazar. C'est d'une façon ravissante que le programme, cependant chargé, a été exécuté. Le Carnaval de Venise, danse et chant en costumes de paysans et paysannes fleuris, avec tambours de basque et castagnettes a été exécuté de façon délicate, justesse de voix, grâces, gaieté. L'air, comme lever de rideau, plutôt magnifique; aussi la salle cropla sous les braves répétées des spectateurs; trop nombreux pour la salle.

« La seconde partie du programme a été quelque peu changée, sur la demande du citoyen Bogaerts, avec l'assentiment de l'unanimité des spectateurs. Ces petits changements ont été motivés par les multiples fatigues supportées allégrement par les braves petits excursionnistes. Les parties, un peu trop pénibles ont été remplacées par de gentilles petites pantomimes, des chœurs variés, dont un très applaud, celui de l'Abécédaire et la fleur. Une chanson italienne, dite par 5 fillettes déguisées en piffarari, était-elle gentille cette fillette qui levait son chapeau, criait à pleins pommors et de tout cœur: « Viva la Socialista. » Les exercices romains, pyramides humaines, sont exécutés à la perfection par les jeunes gergons qui recueillent des braves mérites.

« La partie artistique se termine par une pièce jouée par tous les enfants. « Bons cœurs » qui est d'une moralité excellente, c'est vraiment magnifique de voir avec quel talent cette petite pièce était rendue, aussi les applaudissements ont été nourris. Entre temps, un membre de la Libre-Pensée avait offert une magnifique gerbe de fleurs à ces vaillants enfants. Le citoyen Bogaerts termina par une causerie très intéressante et qui a dû faire réfléchir nombre de socialistes dijonnais. La causerie de Bogaerts est haïe d'applaudissements. A minuit on se sépara aux accents de l'Internationale et chaque famille emmena les pupilles qu'elle a le bonheur de posséder.

Les Enfants du Peuple (Vooruit de Gand) à Dijon

Dans notre dernier numéro, nous avons lué ces gracieux enfants à l'Hôtel Continental pendant un repas avec la visite de la ville.

« A 2 heures 1/2, les enfants partirent, après la conduite des délégués des groupes socialistes et de la Libre-Pensée de Dijon, pour visiter les curiosités de notre ville. En tête marche une forte filette d'enfant, pas 14 ans, c'est l'aîné de tous; elle porte une petite banquette toute engourdie et sur laquelle sont écrits ces mots: Cent Volontaires (enfants) du peuple de Gand. Ils descendent le rue de la Libération, chantant les Marseillaises de la Patrie qui devaient passer par la porte de la République. Ils sont très bien accueillis par les habitants de notre ville. Ils sont très intéressés par les monuments de notre ville. Ils sont très intéressés par les monuments de notre ville.

« Nous ne pouvons terminer ce compte-rendu sans mentionner les camarades dijonnais, ce qu'ils possèdent de l'exemple de ces vaillants enfants de Gand, qui nous ont fait si agréablement passer la soirée. Nous ne pouvons terminer ce compte-rendu sans mentionner les camarades dijonnais, ce qu'ils possèdent de l'exemple de ces vaillants enfants de Gand, qui nous ont fait si agréablement passer la soirée.

« A la séance du Conseil général de mardi dernier, M. la Préfet, sans doute pour contraindre en grâce auprès des instituteurs, qu'il avait, quelque peu froissés en faisant nommer à Beaudin, en vers et contre tous, le citoyen Bogaerts, a fait proposer, tendant à ce que le département fasse aux institu-

« Mais où nous avons pu nous rendre compte du degré d'instruction morale de ces enfants, c'est pendant la charmante soirée qu'ils nous ont fait passer à l'Alcazar. C'est d'une façon ravissante que le programme, cependant chargé, a été exécuté. Le Carnaval de Venise, danse et chant en costumes de paysans et paysannes fleuris, avec tambours de basque et castagnettes a été exécuté de façon délicate, justesse de voix, grâces, gaieté. L'air, comme lever de rideau, plutôt magnifique; aussi la salle cropla sous les braves répétées des spectateurs; trop nombreux pour la salle.

« La seconde partie du programme a été quelque peu changée, sur la demande du citoyen Bogaerts, avec l'assentiment de l'unanimité des spectateurs. Ces petits changements ont été motivés par les multiples fatigues supportées allégrement par les braves petits excursionnistes. Les parties, un peu trop pénibles ont été remplacées par de gentilles petites pantomimes, des chœurs variés, dont un très applaud, celui de l'Abécédaire et la fleur. Une chanson italienne, dite par 5 fillettes déguisées en piffarari, était-elle gentille cette fillette qui levait son chapeau, criait à pleins pommors et de tout cœur: « Viva la Socialista. » Les exercices romains, pyramides humaines, sont exécutés à la perfection par les jeunes gergons qui recueillent des braves mérites.

« La partie artistique se termine par une pièce jouée par tous les enfants. « Bons cœurs » qui est d'une moralité excellente, c'est vraiment magnifique de voir avec quel talent cette petite pièce était rendue, aussi les applaudissements ont été nourris. Entre temps, un membre de la Libre-Pensée avait offert une magnifique gerbe de fleurs à ces vaillants enfants. Le citoyen Bogaerts termina par une causerie très intéressante et qui a dû faire réfléchir nombre de socialistes dijonnais. La causerie de Bogaerts est haïe d'applaudissements. A minuit on se sépara aux accents de l'Internationale et chaque famille emmena les pupilles qu'elle a le bonheur de posséder.

« La partie artistique se termine par une pièce jouée par tous les enfants. « Bons cœurs » qui est d'une moralité excellente, c'est vraiment magnifique de voir avec quel talent cette petite pièce était rendue, aussi les applaudissements ont été nourris. Entre temps, un membre de la Libre-Pensée avait offert une magnifique gerbe de fleurs à ces vaillants enfants. Le citoyen Bogaerts termina par une causerie très intéressante et qui a dû faire réfléchir nombre de socialistes dijonnais. La causerie de Bogaerts est haïe d'applaudissements. A minuit on se sépara aux accents de l'Internationale et chaque famille emmena les pupilles qu'elle a le bonheur de posséder.

« A la séance du Conseil général de mardi dernier, M. la Préfet, sans doute pour contraindre en grâce auprès des instituteurs, qu'il avait, quelque peu froissés en faisant nommer à Beaudin, en vers et contre tous, le citoyen Bogaerts, a fait proposer, tendant à ce que le département fasse aux institu-

« A la séance du Conseil général de mardi dernier, M. la Préfet, sans doute pour contraindre en grâce auprès des instituteurs, qu'il avait, quelque peu froissés en faisant nommer à Beaudin, en vers et contre tous, le citoyen Bogaerts, a fait proposer, tendant à ce que le département fasse aux institu-

« A la séance du Conseil général de mardi dernier, M. la Préfet, sans doute pour contraindre en grâce auprès des instituteurs, qu'il avait, quelque peu froissés en faisant nommer à Beaudin, en vers et contre tous, le citoyen Bogaerts, a fait proposer, tendant à ce que le département fasse aux institu-

« A la séance du Conseil général de mardi dernier, M. la Préfet, sans doute pour contraindre en grâce auprès des instituteurs, qu'il avait, quelque peu froissés en faisant nommer à Beaudin, en vers et contre tous, le citoyen Bogaerts, a fait proposer, tendant à ce que le département fasse aux institu-